

Annuaire : Proposer une modification d'une association existante "Association entente sociale, organisme de médiation"

L'association :

NOM DE L'ASSOCIATION *(obligatoire)*

Association entente sociale, organisme de médiation

THÉMATIQUE

Sélectionnez une catégorie

TEXTE INTRODUCTIF

400 caractères max.

Service accueil - Permanence Logements sociaux

ADRESSE *(obligatoire)*

1 place du Duché

CODE POSTAL *(obligatoire)*

30700

VILLE *(obligatoire)*

Uzès

GÉNÉRER LA LATITUDE ET LA LONGITUDE L'ADRESSE

LATITUDE

44.013366

LONGITUDE

<https://www.uzes.fr/annuaire-des-associations/annuaire-proposer-une-modification-dune-association-existante?cHash=f7efee0bf6868dbb542ad3ced1891a20&newsid=161?>

4.420161

TÉLÉPHONE

0466034848

FAX

COURRIEL DE L'ASSOCIATION

accueil-mairie@uzes.fr

SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION

http://

IMAGE

Formats acceptés : jpg, gif, png
Poids max. : 5Mo



Choose File No file selected

HORAIRES

Horaires : du Lun. Au Jeu. 8h – 12h / 13h30-16h45
Ven : 8h-12h / 13h30-16h15

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Permanences en mairie chaque mois,
le 1er lundi de 14h à 16h, le 3e ou 4e vendredi de 9h à 11h de chaque mois.

DESCRIPTION *(obligatoire)*

NOM DU RESPONSABLE

Muriel Bonneau

TÉLÉPHONE DU RESPONSABLE

<https://www.uzes.fr/annuaire-des-associations/annuaire-proposer-une-modification-dune-association-existante?cHash=f7efee0bf6868dbb542ad3ced1891a20&newsid=161?>

0466034848

COURRIEL DU RESPONSABLE

Vous contacter :

ORGANISME

NOM/PRÉNOM

COURRIEL *(obligatoire)*

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation. [Cliquez ici pour consulter la politique de gestion des données personnelles.](#) *(obligatoire)*

VÉRIFICATION ANTISPAM *(obligatoire)*

Veuillez cocher la case "Je ne suis pas un robot"

✓ ÉTAPE SUIVANTE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)